

ATTESTATION

Je, soussigné, M. Nordine GUENDEZ en ma qualité de Maire de la Ville d'Ambarès-et-Lagrove et titulaire des licences d'entrepreneur du spectacle 1 et 3, certifie que la salle Lucien Rispal dispose d'une jauge maximum de 120 places en configuration assise.

Fait à Ambarès-et-Lagrove, le 03/11/2022

Pour servir et valoir ce que de droit,

Le Maire



Nordine GUENDEZ

